

Règlement Projet et Actions Horizon 2016

Rappel du Projet :

Elever le nombre et le niveau des compétiteurs de niveau national en slalom et descente.
Créer une dynamique régionale d'entraînement et de performance avec les meilleurs athlètes bourguignons en slalom et descente.

Partager un savoir faire et des expériences entre athlètes et entraîneurs bourguignons.

Actions 2010 - 2011 :

Un week-end de tests physiques et techniques pour la sélection.

Deux-week-end d'entraînement hivernaux axés sur la PPG.

Deux stages en eau-vive (Toussaint et Printemps).

Regroupement des athlètes, déplacés par leur club, sur les compétitions nationales.

INTITULE	DATE	LIEU	HEBERGEMENT	Coûts Prévisionnels/Athl
WE 1 tests	4 & 5 sept	Nancy	Camping	26,00 €
Stage Toussaint	30 oct – 2 nov	Metz	Auberge de jeunesse	141,00 €
WE 2	27 & 28 nov	Dijon	CREPS	57,00 €
WE 3	15 & 16 janv	Sens	Ecole de Police	37,00 €
Stage Printemps	25 -29 avril	L'Argentièrre	Gîte	186 €

Liste des athlètes retenus :

Liste établie à l'issue des tests de septembre et en fonction du classement national.
L'effectif maximum du collectif est de 15 athlètes.

Conditions de candidature : pour les minimes : niveau pagaie verte EV. Pour les cadets : niveau N3 slalom ou IR descente. Pour les juniors : moins de 500 pts SL ou moins de 400 pts DES.

Fonctionnement du collectif :

1/L'engagement des athlètes vaut pour **toute** la saison sportive : participation à **toutes** les actions prévues au calendrier (voir annexe). Cet engagement est formalisé par la signature de l'athlète, de ses parents et du président de club, de la convention prévue à cet effet, (déjà en vigueur en 2010).

Pour parer aux éventuelles défections d'athlètes, lors des week-ends ou des stages, qui ont entraîné en 2010 des pertes financières pour le comité régional, une caution de 200 Euros (150 + 50) sera demandée en accompagnement de la convention d'engagement, dès le début de la saison. Des dérogations exceptionnelles en cas de maladie (attestée par un certificat médical) ou un cas de force majeure seront bien entendu possibles.

2/ La participation aux tests de la filière haut niveau (FHN) en mars à Nancy, (*qui sont un des éléments de mesure de la progression des athlètes*), est exigible pour les juniors et recommandée pour les cadets (sur proposition des cadres du collectif).

3/ Intégration des séniors.

Les anciens juniors du collectif (saisons 2009 et 2010), ou autres séniors compétiteurs de bon niveau, pourront participer aux stages en qualité de cadres auxiliaires. Il leur sera toutefois demandé une participation financière aux frais réels pour l'hébergement et la nourriture, et ils devront indiquer **dès septembre 2010** leurs souhaits de participation, afin qu'ils puissent être prévus dans les réservations d'hébergements et les transports.

Les Présidents des commissions régionales
Slalom et Descente
Xavier RAT
Gérald BARON